

▶ Ordre du jour (≈1h30)

•	Présentation C4Ci	5 min
•	L' Analyse de Cycle de Vie	10 min
•	Les Déclarations Environnementales	30 min
•	Les FDES en France	15 min
•	Le Label E+C-	10 min
	Ouestions diverses et échanges	20 min







C4Ci

Présentation succinte



Création en 2008, 3 salariés en 2017, basée à Mundolsheim

Conseil en ingénierie, développement et commercialisation de produits ou systèmes constructifs, spécialisé en construction durable

Pôle Conseil

- ✓ Développement Produit
- ✓ Agréments & Certifications
- ✓ Assistance technique
- ✓ Tests/essais
- ✓ Guides techniques
- ✓ Commercialisation

Pôle Logiciel

- ✓ Sur mesure (SFS Intec, Louisiana Pacific...)
- ✓ En propre : iPro, iCalc, CarbonCounter...

Pôle Environnement

- ✓ Analyse de Cycle de Vie Produit (FDES/DEP)
- ✓ Analyse de Cycle de Vie Bâtiment
- ✓ Certification Environnementale Bâtiment
- ✓ Bilan Carbone et Bilan règlementaire GES

Clients:

- Fabricants et constructeurs (de la PME aux multinationales)
- Associations et syndicats de fabricants
- Institutionnels (comités de développement...)



Exemples de travaux du Pôle Conseil

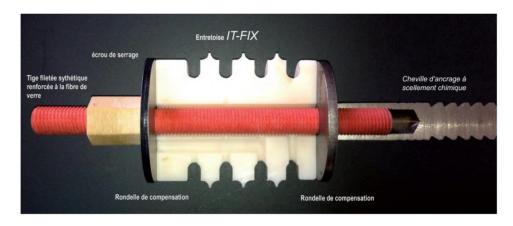
Veille mondiale sur les assemblages innovants





Exemples de travaux du Pôle Conseil

Appui pour la mise en conformité technico-règlementaire de la solution de fixation en façade IT-FIX de GIT-AB



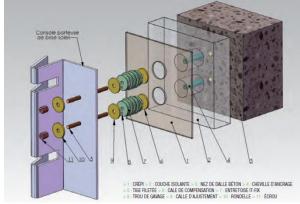


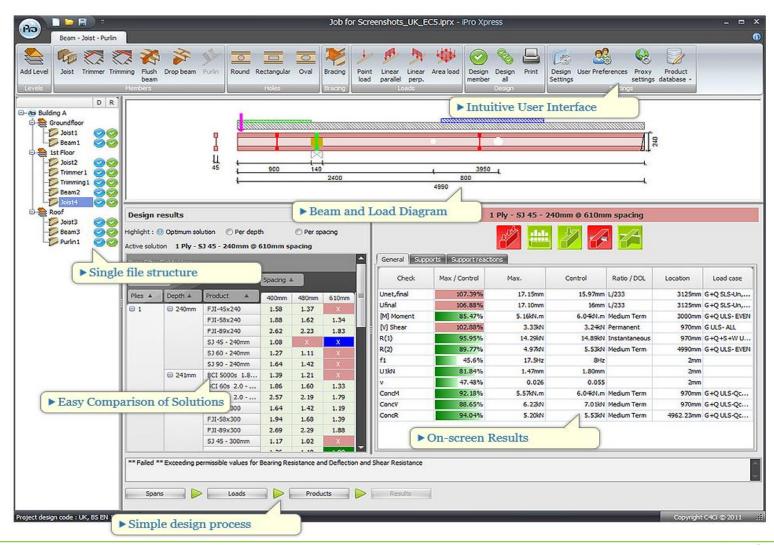
Tableau de valeurs physiques

Ø de tige filetée + écrou	Dimension de l'écrou	Charge admissible en traction seule N (kN)	Charge maximale admissible en cisaillement seul N (kN)	Flexion maximale admissible M (Nm)	Effort de compression admissible pour (70MPa) (Kn)	Couple de serrage admissible (Nm)	Effort de traction induit dans la tige filtée par le serrage (kN)	Charge admissible en traction seule résultante : N¹ (kN)
M12	2 x Ø tige	20.3	11.4	31.3	36.0	3.9	4	16.3
M16	2 x Ø tige	32.4	21.2	81.2	34.4	10.1	8.1	24.3
M20	2 x Ø tige	45.2	33.2	158.6	46.5	19.7	12.6	32.6
M24	2 x Ø tige	65.7	47.8	274.1	66.1	34	18.1	47.6



Exemples de logiciels du Pôle Logiciel

■ i-Pro





Exemples de travaux du Pôle Environnement

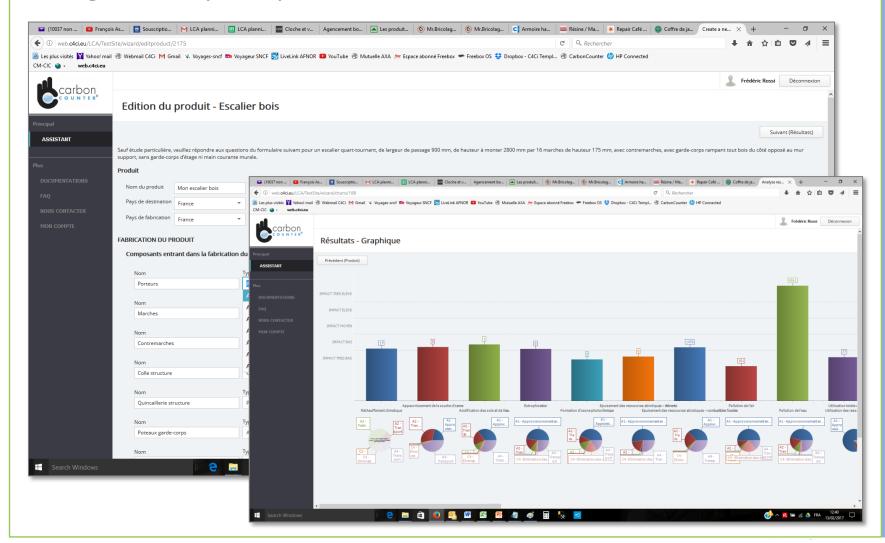
FDES/DEP de menuiseries (portes, fenêtres, escaliers...)





Exemples de travaux du Pôle Environnement

Logiciel simplifié pour réalisation de FDES : CarbonCounter©







L' Analyse de Cycle de Vie (ACV)

Outil pour l'évaluation environnementale





- L' Analyse de Cycle de Vie, une démarche en deux étapes
 - 1. Réalisation d'un inventaire des flux échangés avec la nature
 - Ressources naturelles utilisées : minerai, eau, gaz, énergie éolienne...
 - Emissions dans l'air : dioxyde de carbone, méthane...
 - Emissions dans l'eau : métaux lourds, particules...
 - Emissions dans le sol : phosphates, métaux lourds...
 - 2. Calculs des impacts sur l'environnement et autres indicateurs
 - Contribution au réchauffement climatique
 - Contribution à la destruction de la couche d'ozone
 - Contribution à l'acidification du sol et de l'eau
 - Production de déchets non-dangereux
 - Etc...
- Une démarche normée et règlementée
 - Normes générales ISO 14040 et ISO 14044
 - Norme produit de construction EN 15804





La combustion du bois à l'air libre

• Etape 1 : Inventaire de Cycle de Vie



Dioxyde de carbone 890 kg

Monoxyde de carbone 68 kg

Chaleur 9 650 MJ

Cendres 5 kg

Etape 2 : Calcul des impacts

- o Exemple du réchauffement climatique (en kg eq. CO₂)
 - Contribution du dioxyde de carbone = 890 x 1 = 890 kg eq. CO₂
 - Contribution du monoxyde de carbone = $68 \times 1.57 = 106.76 \text{ kg eq. CO}_2$
 - Contribution de la chaleur = $9650 \times 0 = 0 \text{ kg eq. CO}_2$
 - ⇒ Total réchauffement climatique = 996.76 kg eq. CO₂
- o Autres impacts couramment calculés
 - Appauvrissement de la couche d'ozone kg eq. CFC-11
 - Acidification des sols et de l'eau kg eq. SO₂
 - Eutrophisation
 kg eq. PO₄³⁻
 - Formation d'ozone photochimique kg eq. Éthylène









La formalisation de l'ACV

Les déclarations environnementales



- Formalisation des hypothèses et résultats de l'ACV
 - Rapport méthodologique + Déclaration Environnementale
 - Forme dépend du pays et du produit concerné
- En France et pour les produits de construction
 - FDES = Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire
 - Réalisation suivant Norme NF EN 15804 + complément national
 - Format de communication : conforme à NF EN 15942
 - Aussi appelées DEP = Déclaration Environnementale de Produit (traduction de EPD)





L'unité fonctionnelle

- Fonction précise dans l'ouvrage ramenée à une unité
- Performances principales et performances secondaires
- Comparabilité des DEP/FDES et des bâtiments

Les produits couverts

- DEP/FDES individuelle : référence de produit, site de fabrication...
- DEP/FDES collective
 - Ayants droits
 - Description du produit type
 - Cadre de validité (plage de validité des principaux paramètres)

Les frontières du système et règles allocations (exigences dans la norme)

- Procédés inclus/exclus : exemple des infrastructures
- Règle de coupure : exclusion possible des procédés négligeables (<1%)
- Allocations des impacts en cas de co-produits (ex : sciages et copeaux)



Hypothèses et scénarios (sauf production/fabrication)

- Transport vers le chantier
- Mise en oeuvre dans la construction
- Vie en oeuvre (entretien, rénovation, consommations d'eau et d'électricité...)
- Fin de vie (enfouissement, recyclage, valorisation énergétique...)
- Bénéfices au-delà des frontières du système (impacts évités)

Résultats des calculs

- Pour tous les impacts requis par la norme
- Pour toutes les étapes du cycle de vie

Aspects sanitaires et de confort

- Emissions dans l'air, dans l'eau, dans le sol
- Confort hygrothermique, acoustique, visuel, olfactif...





= Impact carbone, empreinte carbone, empreinte CO₂...



Appauvrissement de la couche d'ozone (en kg eq. CFC 11) : dû au rejet de CFC et d'autres polluants dans l'atmosphère, augmente l'exposition humaine aux ultraviolets (cancers de la peau, cataractes...)



Acidification des sols et de l'eau (en kg eq. SO_2): acidification des sols consécutive à la culture et la fertilisation, acidification de l'eau due à la dissolution de certains gaz (CO_2 , SO_2 ...) dans l'eau de pluie



Eutrophisation (en kg eq. PO₄³⁻): excès de certains nutriments, en particulier liés à la fertilisation des terres agricoles, ayant pour conséquence des diminutions de fertilité, la mort de nombreuses espèces d'un même milieu...



Formation d'ozone photochimique (en kg eq. Éthène) : causée par la transformation de polluants aériens primaires en espèces oxydantes sous l'effet du rayonnement solaire, responsable des épisodes de pics et leurs effets sur les animaux



Épuisement des ressources abiotiques – éléments (en kg eq. Sb) : quantifie l'utilisation de ressources rares, sous forme de minerais, l'équivalence est fonction des réserves existantes et du taux d'exploitation de chaque minerai



Épuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles (en MJ) : quantifie l'utilisation de combustibles fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon...) en les ramenant à leur équivalent énergétique, le Pouvoir Calorifique Inférieur



Product Innovation

Pollution de l'air (en m³) : indicateur français, obtenu en divisant la quantité émise dans l'air de chaque substance par son seuil règlementaire d'émission par m³ d'air, afin de simuler une quantité d'air polluée équivalente



Pollution de l'eau (en m³): indicateur français, obtenu en divisant la quantité émise dans l'eau de chaque substance par son seuil règlementaire d'émission par m³ d'eau, afin de simuler une quantité d'eau polluée équivalente



Contenu et aspects principaux des FDES (3)



Utilisation de l'énergie primaire renouvelable – procédé (en MJ): utilisation de l'énergie primaire renouvelable pour faire fonctionner des procédés (électricité d'origine photovoltaïque, éolienne, hydraulique, chaleur issue de biomas...)



Utilisation de l'énergie primaire renouvelable – matière (en MJ) : utilisation de ressources énergétiques renouvelables en tant que matière dans le produit et ses accessoires (bois, autre ressource végétale...)



Utilisation de l'énergie primaire renouvelable – total (en MJ) : somme des deux indicateurs précédents



= Énergie grise



Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable – matière (en MJ) : utilisation de ressources énergétiques non renouvelables en tant que matière dans le produit et ses accessoires (matières plastiques...)



Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable – total (en MJ) : somme des deux indicateurs précédents



Contenu et aspects principaux des FDES (3)



Utilisation de matière secondaire (en kg): utilisation de matière récupérée (déchets d'un autre système) pour entrer dans la composition du produit fabriqué (carton à base de papier recyclé, bouteille en verre recyclé, plastique recyclé...)



Utilisation de combustibles secondaires renouvelables (en MJ): utilisation de combustibles renouvelables récupérés (déchets d'un autre système) pour faire fonctionner des procédés (chaleur produite à partir de déchets de bois)



Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables (en MJ): utilisation de combustibles non renouvelables récupérés (déchets d'un autre système) pour faire fonctionner des procédés (chaleur produite à partir de déchets plastiques)



Utilisation nette d'eau douce (en m³) : évaluation de la quantité d'eau douce d'origine naturelle utilisée au cours du cycle de vie du produit (lacs, rivières, puits...)





Déchets non dangereux éliminés (en kg) : déchets inertes et non dangereux éliminés par enfouissement ou incinération sans récupération d'énergie (verre, bois non traité, gravats...)



Déchets dangereux éliminés (en kg): déchets dangereux éliminés par enfouissement ou incinération sans récupération d'énergie (bidons vides de colle, produits de traitement, produits de finition...)



Déchets radioactifs éliminés (en kg) : déchets radioactifs issus de la production d'électricité



Composants destinés à la réutilisation (en kg) : évaluation de la quantité de composants utilisés lors du cycle de vie du produit réutilisés pour la même tâche dans un autre système (palettes, tuiles en excès...)



Matériaux destinés au recyclage (en kg): évaluation de la quantité de matériaux utilisés lors du cycle de vie du produit et envoyés en fin de vie vers une filière de valorisation matière (chutes de bois pour l'industrie des panneaux...)



Matériaux destinés à la récupération d'énergie (en kg): évaluation de la quantité de matériaux utilisés lors du cycle de vie du produit et envoyés en fin de vie vers une filière de valorisation énergétique (chutes de bois pour chauffage...)



Énergie fournie à l'extérieur (en MJ) : évaluation de l'énergie utilisée par un tiers et provenant de l'incinération de déchets (chez le fabricant ou en centre de traitement) et des sites d'enfouissement



Pratique historiquement liée à l'ACV

- Objectifs : précision des modèles et crédibilité des résultats
- Moyens : vérification méthodes + résultats

Cadre volontaire

- Expert de la même entreprise ou externe
- Suivant les normes en vigueur pour le produit/pays considéré

Programme de vérification = base nationale de déclarations

- Expert externe agréé
- Suivant un référentiel de vérification
- Dépend du pays et du produit considéré





Valorisation interne = un point de vue complémentaire

- Stratégie d'entreprise
 - Implantations et rayonnement des sites de production
 - Choix des fournisseurs
 - Investissements pour la valorisation des déchets, la production d'énergie...
 - Evaluation de la dépendance aux énergies fossiles
 - Etc...
- Développement de produits
 - Compréhension de l'origine principale des impacts sur l'environnement
 - Eco-conception : choix de matériaux, etc...
 - Processus, organisation et équipements de production
- Valorisation externe = un moyen de se démarquer
 - Fournir aux clients / au marché les informations environnementales
 - ACV à l'échelle du bâtiment (bâtiments HQE, BREAM, LEED, E+C- et autres)
 - Choix de produits plus environnementaux que d'autres
 - Base de données INIES (pour la France)
 - Communiquer sur les aspects environnementaux
 - Mise en avant vis-à-vis des concurrents intra et extra filière
 - Image de marque









Les FDES françaises

État des lieux actuels et évolutions

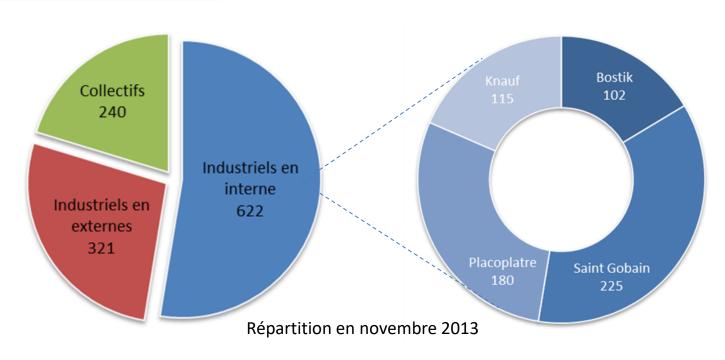


Principalement sur les 5 dernières années

Product Innovation

Constats

- Seuls les grandes entreprises ou les syndicats ont les moyens de réaliser des FDES
- En interne avec acquisition de compétences d'expert (coûts)
- En externe par des cabinets spécialisés (coûts, dépendance...)
- FDES moyennes ou typiques





- Décret n° 2013-1264 et Arrêté du 23 décembre 2013 relatifs à la déclaration environnementale de produits de construction
 - Application dès 2014
 - Passage obligatoire à la norme européenne en juillet 2014
 - Obligation d'établir une FDES pour toute communication environnementale
 - Obligation de déposer les FDES sur une base des pouvoirs publics
 - Exigences concernant les FDES collectives/moyennes
 - Cadre de validité à déclarer
 - Démonstration à faire de l'homogénéité des produits couverts
 - Obligation de la vérification à partir de 2017





- Arrêté du 31 août 2015 relatif à la vérification par tierce partie indépendante des déclarations environnementales des produits de construction
 - Application au 1^{er} juillet 2017
 - Obligation de faire vérifier les FDES





- Recommandation de la Commission Européenne relative à l'utilisation de méthodes d'évaluation et de communication des performances environnementales de produits et d'organisations (2013/179/EU)
 - Annexe II : Guide "Empreinte Environnementale Produit"
 - Objectif : faciliter la circulation des produits "verts" dans le marché unique
 - Moyens
 - Harmonisation des méthodes de déclarations (norme EN 15804)
 - Harmonisation et reconnaissance mutuelle des ses programmes de vérification
 - Etablissement de profils standards pour notation des produits (par comparaison)
 - Expérimentation en cours (y compris en France)
- Règlement des Produits de construction



- Exigence 7: Utilisation durable des ressources naturelles
- Révision des normes harmonisées produits pour intégration
- DEP sera probablement le moyen de répondre à cette exigence



Certifications de Produits de construction

- Besoin de se démarquer du marquage CE
- Introduction de critères environnementaux (basés sur des ACV)



Certifications Environnementales de Bâtiments

- LEED et BREAM (anglais et américain) sont déjà sur du performanciel
- La "démarche HQE" devient le label "HQE performance"
- Création du label BBCA
- Label E+C- précurseur de la future règlementation Thermique/Environnement











Bâtiment à **Énergie Positive** & **Réduction Carbone**





Label E+C- et future RT

Principes et premières analyses



- Précurseur de la future règlementation thermique et environnement
 - Lancement fin 2016 et début expérimentation 2017
 - E+ pour énergie positive
 - C- pour réduction de l'empreinte carbone



E+: volet thermique et utilisation

- Energie 1 : RT 2012 -5%
- Energie 2 : RT 2012 -10%
- Energie 3 : RT 2012 -20%
- Energie 4 : BEPOS

C- : volet ACV focalisé sur les GES

- Carbone 1:?
- Carbone 2:?

8 combinaisons possibles

- Exigences minimales fonction type de projet pas encore connues
- Bonus de constructibilité à partir de E3C2 ?



- Exigence ne concerne que l'impact carbone et se découpe en deux
 - $Eges_{PCE}$ = émissions maxi pour les produits de construction et équipements
 - Eges = émissions pour l'ensemble des contributeurs (PCE et usage)
 - Exprimées en kg eq. CO₂/m² SDP sur 50 ans
 - Dépendent des caractéristiques du projet

MAISON INDIV.	Carbone 1	Carbone 2
Eges	1200-1600	750-850
Eges _{PCE}	700-720	650-670
Eges _{TH}	700	150
Equiv. RT 2012	200	40

RT 2012 Facile

≈ BEPOS Sauf si PCE meilleur

BAT. HAB. COL.	Carbone 1	Carbone 2
Eges	1400-1800	950-1100
Eges _{PCE}	800	750
Eges _{TH}	800	200-300
Equiv. RT 2012	230	70

RT 2012 Facile

≈ BEPOS Sauf si PCE meilleur



- Dans le cadre de l'expérimentation HQE performancce
 - 63 bâtiments assez performants de typologies variées (maisons, BHC, bureaux)
 - Résultats d'ACV bâtiment analysés dans rapport complet du CSTB

MAISON INDIV.	Carbone 1	Carbone 2	Test HQE perf.
Eges	1200-1600	750-850	750 ± 25%
Eges _{PCE}	700-720	650-670	420 ± 25%

BAT. HAB. COL.	Carbone 1	Carbone 2	Test HQE perf.
Eges	1400-1800	950-1100	1150 ± 25%
Eges _{PCE}	800	750	530 ± 25%

Premières conclusions

- Niveaux Carbone 1 et Carbone 2 "assez facile" à obtenir pour la partie PCE
- Les efforts concernent plutôt la partie thermique + usage



Merci pour votre attention

Frédéric Rossi
Responsable Pôle Environnement C4Ci
frederic.rossi@c4ci.eu
+33 (0)6 16 98 19 14

